

"Il y a au robinet les mêmes polluants que dans la rivière" : un toxicologue demande des zones sans pesticides autour du Gers pour protéger l'eau potable

Publié le 18/09/2025 à 06:41 , mis à jour à 16:05

Ra. B.



Eau potable : à Lectoure, des analyses indépendantes révèlent des pesticides et PFAS persistants, largement au-dessus des seuils de référence. Le docteur Arnauld Cabelguenne tire la sonnette d'alarme.

À Lectoure, la rivière Gers n'est pas seulement un élément de paysage. Elle constitue aussi l'unique ressource en eau potable de la ville et de ses environs. Or, depuis plusieurs années, les contrôles réalisés par l'Agence régionale de santé (ARS) pointent à intervalles réguliers des "non-conformités chimiques" dans l'eau distribuée aux habitants. "Eau d'alimentation non conforme aux limites de qualité et conforme aux références de qualité. Cette non-conformité concerne les pesticides", lit-on par exemple en mai ou décembre 2024.

À lire aussi : ["C'est un problème national, tout le monde est concerné" : depuis un an, des habitants du Gers sont toujours privés d'eau potable](#)

Un constat qui inquiète le docteur Arnauld Cabelguenne, pharmacien à Lectoure, docteur en pharmacie et en toxicologie. Ce qui l'a conduit à lancer, avec plusieurs partenaires, des campagnes indépendantes de prélèvements.

"Nous avons retrouvé dans l'eau potable les mêmes polluants que dans l'eau brute de la rivière. J'ai même fait vérifier les analyses par trois laboratoires différents, en France et à l'étranger : les résultats sont identiques", explique-t-il.

Trois campagnes d'analyses

Les premières analyses, menées en juin 2024, montrent une augmentation des concentrations en descendant le cours du Gers jusqu'à Lectoure, explique le pharmacien. En décembre, une deuxième campagne allait plus loin en comparant directement l'eau brute, l'eau distribuée et des prélèvements dans des puits. Les résultats étaient clairs, la contamination ne disparaît pas au passage par l'usine de traitement, ajoute-t-il.

Parmi les substances identifiées figuraient les métabolites du S-métolachlore, herbicide largement utilisé, mais aussi le chlorothalonil R471811, un fongicide interdit depuis plusieurs années mais toujours présent, le métaldéhyde, anti-limaces bien connu, et surtout l'acide trifluoroacétique (TFA), métabolite terminal des PFAS.

"En décembre, nous étions à cent fois la valeur de référence pour ce produit", souligne Arnauld Cabelguenne.

À lire aussi : [Gers : dans l'Astarac, une teneur en nitrates anormalement élevée dans l'eau potable](#)

La 3e campagne en avril 2025 se concentre sur les TFA, mettant en lumière des concentrations nettement moins élevées qu'en décembre mais toujours en dépassement, de l'ordre de 12 à 15 fois la norme au lieu de 100 fois.

L'eau reste donc toujours "potable", même lorsqu'elle est "non conforme aux limites de qualité et conforme aux références de qualité", avec des concentrations importantes de certaines substances. Ce que le pharmacien juge trompeur.

"La norme actuelle ne protège pas le citoyen. Depuis 2022, certains métabolites ne sont même plus comptabilisés. Hier non conforme, l'eau devient conforme par un simple changement de règle. Or, nous ne buvons pas une molécule isolée, mais un cocktail de substances dont les effets sont cancérigènes et perturbateurs endocriniens."

Selon lui, ce décalage entre discours administratif et réalité sanitaire entretient la méfiance des habitants et sous-estime les risques pour les populations vulnérables, notamment les femmes enceintes et les enfants.

Citoyen et consommateur

La particularité de Lectoure est de dépendre d'un cours d'eau de surface, et non d'une nappe phréatique profonde. Cela rend le système beaucoup plus exposé. La vulnérabilité est amplifiée par la configuration du bassin-versant. De vastes zones agricoles, sensibles aux épisodes pluvieux qui lessivent les sols et entraînent rapidement pesticides et métabolites dans le Gers.

Pour le toxicologue, il ne s'agit pas seulement de pointer du doigt, mais de proposer des solutions. "Il faut créer des zones tampons sans pesticides le long de la rivière et des ruisseaux affluents, pour filtrer le ruissellement avant qu'il n'atteigne l'eau potable. Cela doit se faire avec les autorités, que j'ai déjà contactées. Mais cela doit se faire surtout avec les agriculteurs, en intégrant la question de leur revenu. On ne réglera rien sans eux."

À lire aussi : [SIEBAG : analyses de l'eau rassurantes, absence de PFAS et suivi renforcé pour la qualité des réseaux](#)

Le dispositif qu'il imagine repose sur la mise en place de couloirs végétalisés ou de zones humides capables de jouer un rôle d'éponge naturelle. La difficulté reste économique, les surfaces soustraites à la culture doivent être financées.

Dans cette démarche, Arnauld Cabelguenne n'est pas isolé. L'association des professionnels de santé du Lectourois, les Amis de la Terre Gers, la MLP (Médecins en lutte contre les pesticides), Générations Futures et France Nature Environnement se sont associés à ses campagnes d'analyses et à ses propositions, en apportant appui technique, financement ou expertise.

Le pharmacien insiste sur son positionnement. "Je ne suis pas un opposant au monde agricole, au contraire, ni un représentant d'une minorité écologiste. Je parle comme citoyen et comme scientifique. Je représente 100 % des consommateurs d'eau, dont les agriculteurs eux-mêmes, qui sont les premières victimes de l'exposition aux pesticides."

La mairie de Lectoure réagit

La mairie de Lectoure a publié un communiqué, le 16 septembre, pour répondre aux inquiétudes soulevées par ces analyses indépendantes et relayées lors d'une interview radiophonique par la présidente de France Nature Environnement Occitanie Pyrénées Céline Argentin. Elle avait déclaré, via la radio ICI Occitanie, que l'eau distribuée dans la commune était impropre à la consommation. La municipalité dément formellement et rappelle qu'elle reçoit régulièrement les résultats du contrôle sanitaire réalisé par l'Agence régionale de santé (ARS) Occitanie.

Les derniers prélèvements, effectués le 10 septembre, confirment que l'eau est potable et conforme aux exigences de qualité en vigueur. Les analyses montrent des niveaux inférieurs aux seuils réglementaires, indique la mairie.

Cette dernière souligne qu'elle s'appuie exclusivement sur les conclusions des organismes habilités et insiste sur le sérieux de cette question de santé publique. Elle précise rester en lien constant avec l'ARS afin de suivre toute évolution et d'informer rapidement la population en cas de mesure ou de précaution à prendre.